



CONSEIL DU 10^e ARRONDISSEMENT
Séance du 6 avril 2026

Procès-verbal

L'an deux mil vingt-six, le 6 avril à 11h, dans la salle des Fêtes de la Mairie du 10^e, s'est tenue la séance d'installation du Conseil d'arrondissement de la nouvelle mandature.

Étaient présents : M. Éric ALGRAIN ; Mme Marion BEAUVALET ; M. Raphaël BONNIER ; Mme Enora BRETON ; M. Louis CANTUEL ; Mme Alexandra CORDEBARD ; M. Maxime CROSNIER ; Mme Awa DIABY ; Mme Pauline FERARY-BERTHELOT ; M. Bertil FORT ; Mme Pauline JOUBERT ; M. Élie JOUSSELLIN ; Mme Philomène JUILLET ; Mme Charlotte NENNER ; Mme Laurence PATRICE ; M. Sylvain RAIFAUD ; Mme Valentine SERINO ; M. Paul SIMONDON.

Absent excusé : M. Antoine JUMEL a donné le pouvoir à Mme Valentine SERINO.

TABLE DES MATIÈRES

Ouverture de la séance du Conseil d'arrondissement d'installation par le doyen d'âge.....	3
10-2026-04 – Désignation du secrétariat de séance.....	5
10-2026-05 – Élection du ou de la Maire d'arrondissement	6
Discours introductif de la Maire du 10^e arrondissement	16
10-2026-06 – Détermination du nombre d'adjont.es à la Maire d'arrondissement	20
10-2026-07 – Élection des adjoint.es à la Maire d'arrondissement.....	22
Lecture de la Charte de l'élue local	26

La séance est ouverte à 11h05.

Ouverture de la séance du Conseil d'arrondissement d'installation par le doyen d'âge

M. ALGRAIN déclare ouverte la séance du Conseil d'arrondissement du 10^e en précisant qu'Antoine JUMEL, qui ne peut pas être présent, a donné son pouvoir à Valentine SERINO. Il s'adresse ensuite aux habitant.es du 10^e arrondissement et, plus largement, de Paris ainsi qu'à ses collègues pour formuler une petite remarque sur le ton de l'humour : à la faveur de l'âge – et certains penseront de la sagesse –, l'exercice lui revient de présider à l'installation du Conseil d'arrondissement du 10^e. Le voilà donc promu dans ce rôle, garant d'une certaine expérience, avec le sentiment d'avoir eu le temps d'observer, d'apprendre et, parfois même, de comprendre. La charge de Premier adjoint qu'il a assurée pendant plus de huit ans – charge qui n'est pas toujours la plus tranquille au quotidien, mais qui est humainement très enrichissante – l'a sûrement aidé à comprendre, avec plus de facilité et d'acuité, la vie de la cité.

M. ALGRAIN tient à remercier chaleureusement les habitant.es du 10^e arrondissement pour la confiance qu'ils ont renouvelée à la nouvelle équipe municipale et à Alexandra CORDEBARD, qui a mené la liste de rassemblement de la gauche, arrivée très largement en tête le 22 mars avec plus de 48% des suffrages. Dans un contexte électoral particulier, marqué par une quadrangulaire autant inédite qu'inattendue le soir du premier tour, le choix des habitant.es du 10^e a été clair. Ce choix honore l'équipe gagnante et, surtout, l'engage. Ce nouveau mandat s'inscrit à la fois dans la continuité et dans le renouvellement. Continuité parce que l'ancienne équipe a engagé des actions et construit des projets. Il est essentiel de poursuivre sur la voie entreprise avec cohérence par Rémi FÉRAUD, actuel sénateur de Paris. Il a initié la transformation radicale du 10^e pendant son mandat de maire de 2008 à 2017. Celle-ci a continué tout aussi radicalement avec Alexandra CORDEBARD depuis 2017, jusqu'aujourd'hui.

Renouvellement parce que chaque mandat apporte son lot d'idées nouvelles, d'énergies nouvelles, de nouvelles et de nouveaux élu.es, et qu'il est indispensable de savoir évoluer. Les six ou peut-être sept années qui s'ouvrent devant la nouvelle équipe doivent être placées sous le signe de la confiance, du renouvellement et de la transmission. Transmission entre générations d'élu.es, transmission aussi d'une certaine manière d'exercer la politique locale, toujours plus proche des habitant.es, pragmatique et profondément humaine. Ce nouveau mandat oblige également les nouveaux élu.es à être exigeants avec eux-mêmes, exigeants dans leurs décisions, dans leurs engagements, dans leur capacité à travailler ensemble malgré leurs différences. Ils devront affronter avec calme et détermination les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter à eux. M. ALGRAIN est convaincu que l'équipe municipale saura y faire face avec sérieux et responsabilité.

Après plus de huit années passées comme Premier adjoint à ses côtés, M. ALGRAIN tient également à remercier, à titre personnel, Alexandra CORDEBARD pour la confiance qu'elle lui a accordée, confiance jamais démentie et qu'elle renouvelle aujourd'hui en l'associant à la nouvelle mandature. Cette confiance l'honore et M. ALGRAIN mettra toute son énergie pour en être digne. Enfin, il souhaite avoir une pensée pour celles et ceux qui ne siègent plus aujourd'hui dans le Conseil d'arrondissement. L'organisation de la vie politique dans les grandes villes, avec son lot de duretés, prive trop souvent l'équipe municipale de personnes de talent qui, fortes de leur expérience et de leur personnalité, avaient toute leur place pour poursuivre cette aventure collective. M. ALGRAIN pense notamment à Kim CHIUSANO, Isabelle DUMOULIN, Sylvie SCHERER, Philippe GUTTERMANN, Ulf CLERWALL et bien d'autres qu'il a appris, en tant que Premier adjoint, à apprécier six ans durant dans leur diversité, leur implication et leurs immenses qualités. Leur engagement a contribué à faire avancer le 10^e arrondissement. M. ALGRAIN tient à leur exprimer, à titre personnel, ses profonds et sincères remerciements.

À ce moment précis, force est de rappeler que les élu.es ne sont que des passeurs. Aucune charge, aucune fonction ne doit être prise ou comprise comme une récompense ou une évidente reconduction. Être élu.es, quelle qu'en soit l'échelle, oblige, y compris dans un rôle d'opposant. M. ALGRAIN s'adresse aux élu.es de l'opposition pour formuler l'espoir que leur opposition municipale sera constructive, respectueuse et objective. Leur différence, loin de la léser, enrichit la majorité et doit être prise en considération. Ils peuvent compter sur les élu.es de la majorité pour ne pas l'oublier et, si nécessaire, sur M. ALGRAIN pour le rappeler. C'est essentiel pour la démocratie et pour que celle-ci s'exerce au plus près de l'aspiration des citoyen.nes du 10^e. M. ALGRAIN termine son discours en rappelant à ses collègues et aux habitant.es qu'ils ont devant eux un mandat exigeant, mais aussi passionnant. Il sait qu'ensemble, avec la volonté commune de servir l'intérêt général, ils continueront à faire avancer et rayonner leur arrondissement en le rendant plus juste, plus solidaire et plus humaniste.

ORDRE DU JOUR

M. ALGRAIN indique que le déroulé de la séance comprend la désignation du secrétariat de séance, l'élection de la/du Maire, la détermination du nombre d'adjoint.es, l'élection des adjoint.es et la lecture de la Charte de l'él.u.e local.

10-2026-04 – Désignation du secrétariat de séance

M. ALGRAIN rappelle que l'usage veut que l'él.u.e le ou la plus jeune, en l'occurrence Enora BRETON, soit nommé.e secrétaire de séance, et propose de mettre au vote la délibération.

Résultat du vote :

Nombre de conseillers présents		18	
Nombre de voix exprimées		19	
POUR	19	CONTRE	
Abstentions		NPPV	
Le Conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité			

Après la désignation à l'unanimité d'Enora BRETON comme secrétaire de séance, **M. FORT** demande la parole pour une explication de vote.

M. ALGRAIN l'invite à s'exprimer.

M. FORT informe qu'il a demandé la parole non pas pour s'opposer à la désignation de la secrétaire de séance, mais, tout simplement, pour remercier le public qui est présent en salle dans un jour férié et en plein week-end de Pâques. Il tient à lui adresser ses sincères remerciements pour sa mobilisation. De la même façon, il souhaite remercier les personnes qui lui ont donné l'opportunité de siéger au sein de ce nouveau conseil. Ce n'était pas forcément évident lorsque, en début d'année, M. FORT et le mouvement Tous InDIXpensables avaient pris la décision de se porter candidats aux élections municipales, avec la particularité de présenter une liste locale, indépendante et citoyenne. Il remercie les électeurs du 10^e arrondissement qui lui ont donné cette opportunité ainsi que les agents de la Ville de Paris et les services de la Mairie du 10^e qui ont été mobilisés le matin d'un jour férié.

Il lui semble important de le souligner car il n'y avait pas l'obligation d'organiser le Conseil d'arrondissement le lundi de Pâques. Il sait bien que c'est le Maire de Paris qui convoque les conseils d'arrondissements et que ces conseils doivent se tenir, d'après le Code général des collectivités territoriales (CGCT), huit jours après le Conseil de Paris. Toutefois, rien n'obligeait le Maire de Paris à organiser le Conseil de Paris huit

jours avant le lundi de Pâques. Cela aurait pu se faire quelques jours plus tôt de façon à ne pas avoir à mobiliser, en plein week-end de Pâques, les agents de la Ville de Paris et les élu.es. En ce début de mandat, l'idée n'est pas non plus de « tomber sur » le nouveau Maire de Paris, auquel M. FORT adresse par ailleurs ses félicitations républicaines. Cependant, M. FORT trouve que le message envoyé n'est pas forcément bon et, par conséquent, il souhaite formuler le vœu que le Maire de Paris, mais aussi Madame CORDEBARD – qui sera sans doute élue Maire du 10^e arrondissement au cours de la séance – montrent du respect vis-à-vis des élu.es, et notamment des élu.es de l'opposition, tout au long de la mandature qui va s'ouvrir.

M. ALGRAIN fait remarquer que, par sa « fougue naturelle », M. FORT a pris un temps d'avance sur le déroulé de la séance. Celui-ci prévoit en effet de donner la parole aux élu.es qui le souhaitent après que les modalités de l'élection de la Maire d'arrondissement seront expliquées.

10-2026-05 – Élection du ou de la Maire d'arrondissement

M. ALGRAIN informe que l'élection de la Maire d'arrondissement se fera dans les conditions établies par l'article L2511-25 du CGCT. Il rappelle que l'élection s'effectue en séance publique, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. Une urne et des isolements sont mis à disposition des élu.es. Une table de décharge contient les enveloppes du scrutin, les bulletins et la feuille d'émargement que les élu.es devront signer. Avant de donner la parole à celles et ceux qui le souhaitent, M. ALGRAIN propose de composer le bureau d'âge qui permettra d'organiser le scrutin. L'usage veut que les deux élus les plus jeunes, en l'occurrence Marion BEAUVALET et Enora BRETON, soient nommées assesseurs.

Marion BEAUVALET et Enora BRETON sont nommées assesseurs.

Avant de s'adresser aux autres élu.es, **M. ALGRAIN** demande à Bertil FORT s'il souhaite reprendre la parole.

M. FORT répond affirmativement.

M. ALGRAIN indique que seulement deux minutes lui seront accordées car M. FORT a déjà utilisé une partie de son temps de parole. Son intervention sera suivie par celles de Marion BEAUVALET, de Valentine SERINO, de Paul SIMONDON, de Charlotte NENNER, d'Élie JOUSSELLIN et d'Enora BRETON, qui disposeront chacun.e de trois minutes pour s'exprimer.

M. FORT explique qu'il a souhaité reprendre la parole car, par respect pour les plus de 5 000 électeurs qui ont voté pour lui au second tour des élections. Il lui semble utile de « reproduire » sa présentation de

candidature à l'occasion de ce premier Conseil d'arrondissement. Même s'il n'a pas de doutes sur l'issue du scrutin, il pense qu'il est important, dans la séance actuelle et, surtout, au long de la mandature qui est en train de s'ouvrir, de porter les projets, les propositions, les idées et les valeurs qu'il a défendus pendant la campagne électorale. Avec l'équipe de Tous InDIXpensables, M. FORT a présenté une liste locale, indépendante et citoyenne qui est basée sur trois axes.

Le premier axe consiste à « réparer » le 10^e arrondissement, qui s'est dévitalisé au cours des dernières années avec près de 15 000 habitants qui sont partis en l'espace d'une quinzaine d'années. Cela se traduit dans les rues comme dans les écoles avec les fermetures de classes. Il est important de réparer le 10^e afin que toutes les priorités du quotidien – la propreté, la tranquillité publique, les nuisances sonores, la circulation et la sécurité des mobilités – soient correctement respectées. Il est également important de défendre un deuxième axe, celui du rassemblement. Le 10^e est un arrondissement qui est riche de sa diversité, avec près de 70 origines rassemblées sur un petit territoire. Sans jouer sur les mots, c'est important de « faire vivre le vivre-ensemble », de réfléchir à comment, à travers les animations dans les écoles et dans l'espace public, il est possible de faire vivre ensemble les différentes communautés. Le troisième et dernier axe porte justement sur les animations qui peuvent être organisées au sein de l'arrondissement.

M. FORT n'a pas obtenu la majorité lors des scrutins du 15 et du 22 mars, mais il souhaite souligner l'importance de l'organisation de cet événement, qu'il considère comme un événement démocratique réussi. C'est la raison pour laquelle il profite de l'occasion pour remercier les agent.es de la Ville de Paris, les président.es des bureaux de vote et les assesseur.es ainsi que les personnes qui ont participé au dépouillement et qui ont permis, dans un contexte assez particulier, de faire vivre ce moment démocratique. L'élection municipale présentait en effet une nouveauté car, à la suite de la réforme de la loi PLM, il fallait pour la première fois voter séparément pour le Maire de Paris et pour le Maire d'arrondissement. M. FORT remercie toutes celles et ceux qui ont participé à cette élection, sans oublier les candidat.es qui ont défendu leurs idées et leurs valeurs, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son organisation. Il souhaite à toutes et à tous ses collègues une excellente mandature qui s'ouvre.

M. ALGRAIN informe M. FORT qu'il a bien noté qu'il se portait candidat au scrutin qui va s'ouvrir. Il laisse ensuite la parole à Marion BEAUVALET en lui rappelant qu'elle dispose de trois minutes pour s'exprimer.

Mme BEAUVALET indique qu'elle essaiera d'expliquer en trois minutes les raisons qui l'ont poussée à porter sa candidature pour devenir Maire. Mais, tout d'abord, elle souhaite remercier les agent.es qui permettent à la mairie d'être ouverte pendant un jour férié. Pour commencer, elle revient sur le fait que la liste menée par Alexandra CORDEBARD a gagné les élections, ainsi que M. ALGRAIN l'a rappelé. C'est vrai, mais c'est également vrai que, par leur vote, les électeurs et électrices du 10^e arrondissement ont exprimé leur envie d'une forme de changement. Le Nouveau Paris Populaire a présenté un certain nombre de projets pour le

10^e, et notamment la création et le déploiement dans l'arrondissement de la sécurité sociale de l'alimentation ainsi que l'accès aux cours d'école le soir après le périscolaire pour développer des activités culturelles et sportives.

Pendant la campagne électorale, l'équipe de Mme BEAUVALET a été frappée par les inquiétudes et parfois même par la colère des habitant.es, qui leur ont fait part de la situation d'insalubrité de leurs logements ou des préoccupations des parents en maternelle et en primaire concernant le périscolaire. Son équipe a été confrontée au besoin et à l'envie de changement de personnes qui, dans leur quotidien, dans ce qu'il y a de plus local et de plus intime dans leur vie, étaient inquiets. Dans certains cas, les habitant.es ont également exprimé un sentiment de manque d'écoute et d'accompagnement. Mme BEAUVALET est ravie qu'avec la présence d'une opposition de gauche dans la Mairie du 10^e arrondissement, cette situation puisse changer. Depuis le 22 mars, elle a reçu plusieurs sollicitations de la part des collectifs des riverains qui attendent, depuis des mois, que la Mairie leur réponde. Il est temps que cela change.

Mme BEAUVALET souhaite également revenir sur un certain nombre de sujets qui lui font penser qu'un changement dans l'arrondissement s'avère être nécessaire. Elle va prendre des exemples liés aux collectifs unitaires, auxquels son groupe est très attaché. En octobre 2023, alors que l'intégralité des associations et organisations du 19^e et du 10^e arrondissement cosignait une tribune, qui paraîtra dans *Politis*, pour demander la reprise des distributions alimentaires à Stalingrad suspendue par décision préfectorale à l'arrivée des Jeux Olympiques. Le Parti Socialiste avait choisi de ne pas s'associer à cette tribune à cause de la présence, parmi les signataires, de la France Insoumise. Mme BEAUVALET n'est pas sûre que des calculs politiques vailent plus que des distributions alimentaires.

Elle souhaite aborder rapidement un autre sujet qui explique pourquoi elle porte aujourd'hui un keffieh sur les épaules. En février 2024, Alexandra CORDEBARD était interpellée par plusieurs associations de l'arrondissement qui lui demandaient de porter l'attention sur les victimes palestiniennes du génocide qui durait déjà depuis des semaines. La banderole initialement déployée sur le fronton de la mairie ne faisait mention que des otages israéliens et, en février, elle paraissait totalement à rebours des atrocités commises. Il fallait absolument signaler le génocide ainsi que les otages du Hamas. Il aura fallu attendre 80 jours après cette interpellation pour que le message affiché devant la mairie change, un changement – Mme BEAUVALET espère que tout le monde en conviendra aujourd'hui – qui est assez minimal. Le 10^e – comme Bertil FORT vient de le rappeler – est un arrondissement multiculturel, avec plus de 70 nationalités qui se côtoient. C'est une identité plurielle, dont tout le monde est fier. Mme BEAUVALET souhaite que le 10^e soit l'arrondissement de la solidarité internationale envers les victimes de toute forme de barbarie. Elle s'engage aujourd'hui à porter cette voix.

Pour terminer, Mme BEAUVALET fait appel aux élu.es de la majorité, à celles et ceux qu'elle a croisés ou qu'elle côtoie en tant que militante depuis des années. Elle les invite à ne pas rester prisonniers des logiques d'appareil, mais à s'engager pour continuer à mener au sein du Conseil d'arrondissement tous les beaux

combats livrés jusqu'aujourd'hui. Enfin, elle tient à remercier les 7 000 personnes qui ont voté pour la France Insoumise aux élections municipales, tous les habitant.es qui ont fait l'effort de se déplacer pour faire vivre la vie démocratique. Elle espère que les sept années qui les attendent verront se réaliser un grand nombre de projets permettant à l'arrondissement de redevenir un peu plus populaire.

M. ALGRAIN remercie et informe Mme BEAUVALET qu'il a pris note de sa candidature. Il donne ensuite la parole à Valentine SERINO.

Mme SERINO souhaite tout d'abord remercier les plus de 7 000 personnes qui ont accordé leur confiance à la liste Changer Paris, lors des élections municipales, et qui se sont reconnues dans l'espoir de changement et dans la vision de la capitale qui était portée par Rachida DATI. Elle remercie cette dernière pour son soutien indéfectible à la campagne menée dans le 10^e. Aller à la rencontre de tout le monde, recueillir les avis, formuler les propositions le plus adaptées possible, c'est le travail de toute une équipe que Mme SERINO ne remerciera jamais assez. Même si elle ne peut pas citer tous les membres de son équipe, ils se reconnaîtront. En revanche, elle souhaite avoir un mot particulier pour Véronique AMMAR, qui était conseillère dans le 10^e et qui lui a donné les clés pour s'investir dans l'arrondissement. Son engagement sans faille au service de la collectivité constitue pour Mme SERINO un exemple, et le modèle de son mandat à venir.

Un mandat pour lequel Madame la Maire a, selon elle, une obligation de résultat, non seulement vis-à-vis de ses électeurs, mais aussi de l'ensemble des habitant.es du 10^e, qui ont envoyé un message, celui de l'écoute, du pragmatisme et de l'efficacité. Mme SERINO formule le vœu que le 10^e suive un autre chemin que celui emprunté au cours des dernières années, car le cadre de vie dans l'arrondissement ne s'est pas substantiellement amélioré. Il est temps que Madame la Maire retrouve aussi le sens des mots. Dans une ville apaisée, il n'existe pas une liste des morts sur la route en raison d'aménagements urbains aléatoires et pas toujours bien pensés. Dans une ville inclusive, les élu.es n'oublient ni les personnes en situation de handicap, ni les seniors, ni les familles qui fuient à cause de la politique municipale. Dans une ville féministe, les femmes n'élaborent pas des stratégies pour éviter les problèmes dans l'espace public. Quant à la ville écologiste, des rouleaux de mousse sur le canal et quelques rats n'ont jamais fait un espace naturel souhaitable, sans parler de la dalle place de la République qui n'a rien à envier aux plus belles perspectives de La Défense.

Le sens des mots signifie aussi arrêter d'euphémiser l'insupportable. Mme SERINO pense à la salle de consommation dite « à moindre risque » qui, sans représenter une solution pérenne au problème de l'addiction, crée de la fixation et confisque un quartier entier à ses habitant.es. Loin des positions caricaturales, elle voudrait qu'il soit possible de trouver ensemble un modèle alternatif à celui-ci pour mettre en œuvre une vraie politique de prise en charge de l'addiction et des malades vers le sevrage, un modèle qui permette d'apporter une réponse plus digne et plus humaine aussi bien aux personnes souffrant

d'addictions qu'aux habitants du quartier. Il ne faudra pas non plus rester insensible au scandale absolu du périscolaire, dont quelques signalements ont été dénombrés dans le 10^e. Attendre une décennie pour décréter la « tolérance zéro » relève *a minima* de l'incompétence, au pire d'un cynisme que Mme SERINO ne peut même pas imaginer. Elle invite ses collègues, conseiller.es de Paris, à rejoindre cette démarche, afin de créer une mission d'information permettant de révéler l'ensemble des dysfonctionnements et d'y mettre fin définitivement.

En conclusion, Mme SERINO rappelle que les citoyen.ne.s sont de plus en plus exigeants et qu'ils ont bien raison de l'être. Pour les six années à venir, la majorité de gauche ne pourra plus se cacher derrière le renvoi de responsabilités permanent. C'est ce qui a rompu le lien de confiance avec les habitant.es, lien qui pourra toutefois être récréé par l'action. Les attentes de son groupe ne seront que plus fortes et sa position ne sera que plus vigilante. Elle n'a plus qu'à dire à Madame la Maire et à ses collègues de se mettre au travail.

M. ALGRAIN remercie Mme SERINO et donne la parole à Paul SIMONDON.

M. SIMONDON rappelle que la campagne électorale s'est déroulée sur plusieurs mois. Elle a fait vivre des moments intenses, avec des rencontres humaines, des souvenirs militants très forts et fraternels et soeurs. Les candidat.es ont proposé ce qu'il leur semblait le meilleur pour le 10^e arrondissement et pour Paris. Les citoyen.ne.s se sont exprimé.es et ont transmis la charge de les représenter dans le Conseil d'arrondissement aux élu.es de la majorité et à ceux de l'opposition. Mais maintenant la campagne est terminée. Il faut prendre un instant pour analyser en détail ce que les électrices et les électeurs ont exprimé par leur vote. Chacun.e doit se confronter à ses propres résultats plutôt que de continuer à tenir des propos identiques à ceux de la campagne, comme si celle-ci ne s'arrêtait pas.

Il est possible, tout d'abord, de constater une bonne santé démocratique. La participation a été deux points plus élevée dans le 10^e qu'à Paris, quatre points plus que la moyenne nationale. 64% au second tour, ce n'est vraiment jamais assez. Cela fait toujours trop de monde qui se contente de regarder les autres faire un choix, mais la participation est bien ici la norme et les choix sont bien ceux de la population. Deuxième constat : un rejet de l'extrême droite. Ce réflexe reste très fort dans le 10^e, où celle-ci a cependant beaucoup trop progressé dans les dernières années. Rien n'est acquis, mais le refus de la haine et du repli comme moteurs politiques reste ce que les habitant.es du 10^e ont en partage de plus clair. Puis, la maturité des citoyen.ne.s qui se saisissent d'un nouveau mode de scrutin pour porter des messages cohérents entre Paris et le 10^e. Des messages adaptés à ce qu'il leur paraissait être les enjeux prioritaires pour chaque échelon, jusqu'à créer dans le 10^e une première, avec quatre listes au second tour qui sont représentées dans le Conseil d'arrondissement pour au moins six ans.

Et enfin – dernière leçon –, une validation, un accord extrêmement clair pour continuer les politiques menées par la gauche afin de, après trente et un ans de politique de gauche dans le 10^e, prioriser toujours la solidarité et l'écologie. Pour Paris, où l'arrondissement met, avec le 11^e, avec la liste de gauche unie

menée par Emmanuel GRÉGOIRE a son plus haut, à 65%, et pour le Conseil d'arrondissement, où la liste menée par Alexandra CORDEBARD est en tête avec 30 points devant la deuxième liste au second tour de la quadrangulaire. Ce choix des habitant.es du 10^e est, depuis l'alternance réalisée par Tony DREYFUS en 1995, le résultat d'une histoire d'engagement successif pour accompagner et transformer l'arrondissement, pour s'appuyer sur sa vitalité démocratique et pour traduire ses aspirations en projets concrets. M. SIMONDON salue la présence dans le public de nombreux élu.es des précédentes mandatures, qui sont toujours engagé.es dans et pour l'arrondissement. Il salue très amicalement Rémi FÉRAUD, sénateur de Paris, à qui le 10^e doit tellement. C'est vraiment nouveau de siéger au sein du Conseil d'arrondissement sans sa présence, mais M. SIMONDON sait que le 10^e pourra toujours compter sur lui et sur son exigence.

Ce choix traduit aussi l'avis des habitant.es sur le travail déterminé, rigoureux, sur l'engagement quotidien d'Alexandra CORDEBARD depuis qu'elle est Maire. Pour les défendre, pour obtenir le meilleur pour le 10^e en lien avec Anne HIDALGO, pour lutter contre les inégalités et les injustices, et pour animer une équipe plurielle avec leadership au service d'un projet progressiste. Un projet qui est maintenant renouvelé. Le mandat qui vient de s'ouvrir mettra le modèle du 10^e et ses valeurs à l'épreuve. Les vents populistes vont souffler fortement sur le pays et le continent. La place de l'arrondissement dans la nouvelle organisation de Paris, issue de la loi PLM, reste incertaine. Le 10^e a besoin d'une Maire d'expérience qui mettra tout en œuvre pour le protéger et protéger son vivre-ensemble, pour continuer à le transformer et l'adapter au changement climatique, pour obtenir le meilleur de ce que le nouveau Maire de Paris et son équipe mettront en place, pour être au quotidien dans la proximité. Le 10^e a une grande chance car il a cette Maire. Au nom des élu.es socialistes, M. SIMONDON a le grand plaisir de proposer la candidature d'Alexandra CORDEBARD à la fonction de Maire du 10^e arrondissement.

M. ALGRAIN remercie Paul SIMONDON et donne la parole à Charlotte NENNER.

Mme NENNER souhaite exprimer, au nom du groupe Les Écologistes pour Paris 10, ses félicitations à tou.te.s les élu.es du Conseil d'arrondissement, majorité et opposition. Pour elle, il s'agit d'un *come-back*. Elle avait été élue en 2001, à 28 ans. Vingt-cinq ans après, il est possible d'affirmer que Paris et le 10^e ont vraiment bien changé. L'autoroute urbaine du boulevard de Magenta accueille deux pistes cyclables et 200 arbres de plus, 15 000 cyclistes empruntent le boulevard de Strasbourg chaque jour, il est possible de se baigner dans le Canal pendant l'été, deux nouveaux jardins ont vu le jour, une ressourcerie, des quartiers piétons et végétalisés, et des cours oasis dans les écoles. Des milliers de personnes sont à l'abri de la spéculation immobilière dans des logements sociaux, une autre approche des drogues existe grâce à la Halte soins addictions, il est possible de se marier ici quelle que soit son orientation sexuelle, trois cinémas indépendants ont vu le jour, etc. C'est aussi grâce à l'apport des écologistes qui œuvrent depuis vingt-cinq ans dans le cadre de la majorité municipale, ce dont elle est très fière. Mme NENNER souhaite remercier celles et ceux qui les ont précédés, et notamment Thomas, Sylvie, Ulf, Isabelle et Léa.

Cependant, il reste beaucoup à faire. Il y a encore trop de voitures et de camions à Paris et dans le 10^e, trop de bruit et de pollution de l'air. Le climat se dérègle et il faut se protéger des canicules et des inondations. Sont découverts les dégâts des PFAS et des pesticides sur la santé et sur la nature, il y a encore trop de dépendance aux énergies fossiles. Les inégalités sociales se creusent et, quand on est jeune et qu'on n'est pas héritier, il est extrêmement compliqué de vivre à Paris. 322 personnes vivent à la rue, dont des femmes et des enfants. Des classes vont encore fermer à l'automne prochain, les services publics sont tellement malmenés par l'austérité du Gouvernement et les étrangers sont de plus en plus en difficulté, alors que la France devrait être une terre d'accueil dans ce monde bouleversé. Mme NENNER en profite pour saluer l'action du député Pouria AMIRSHAHI, qui construit La Digue contre l'extrême droite et ses idées nauséabondes. L'isolement touche tout le monde dans le 10^e arrondissement, pourtant si dense. L'IA menace les emplois et le climat. Le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie et le masculinisme progressent.

Alors, on a du boulot. Et surtout on a un programme et l'énergie qui va avec. Maxime CROSNIER, qui présidera le groupe écologiste avec Mme NENNER, et Pauline FERARY-BERTHELOT porteront le renouvellement dans l'équipe municipale. Sylvain RAIFAUD reste engagé à leurs côtés, en se tenant à disposition des personnes qui le souhaitent pour évoquer sa situation personnelle. Ensemble, ils ont la volonté d'inscrire le 10^e à la pointe de l'écologie populaire car leur boussole est de coupler le social et l'environnemental, les liens plutôt que les biens. Les écologistes ont commencé leur campagne en étant à l'écoute des acteurs engagés et des habitant.es, et ont décidé que ce sera aussi leur méthode pour ce nouveau mandat : l'hyperproximité et l'écoute. Ils sont d'ailleurs ouverts à toutes les bonnes idées, en particulier celles de gauche. Le groupe sera un partenaire de confiance, néanmoins vigilant pour un 10^e plus juste, plus vert, plus humain et plus ouvert. Ce groupe croit plus que jamais à l'union de la gauche et des écologistes, une union large qui respecte sa biodiversité. Il n'y a pas d'écologie sans écologistes. Ça tombe bien : ils sont là et heureux de commencer ensemble ce nouveau mandat.

M. ALGRAIN remercie Charlotte NENNER et donne la parole à Élie JOUSSELLIN.

M. JOUSSELLIN souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé.e.s, au cours des derniers mois, pour faire vivre la démocratie dans le 10^e arrondissement. Les militant.e.s politiques de toutes les listes qui ont distribué des tracts, organisé des réunions publiques, écrit des programmes. Il souhaite adresser un remerciement particulier aux militant.e.s de la liste de la gauche unie, et spécifiquement aux militant.e.s communistes. Toutes celles et tous ceux, militantes et militants, citoyennes et citoyens, agentes et agents qui ont tenu des bureaux de vote. Des remerciements particuliers vont également à la Direction générale des services de la mairie et à sa directrice, Célia MELON, qui a permis aux élections de bien se dérouler.

Les 15 et 22 mars derniers, les électrices et les électeurs du 10^e ont envoyé plusieurs messages et les élu.e.s ne devront pas en oublier aucun. Ils ont exprimé une volonté claire que Paris et le 10^e restent à gauche. Plus de trois électeurs sur quatre ont voté à gauche dans un arrondissement où jamais la gauche n'avait été si forte. Ils ont exprimé une envie d'écrire une nouvelle page de la gauche dans le 10^e ainsi que le refus du tripatouillage électoral – le président de la République ayant, tout de même, changé les règles électorales à six mois du scrutin pour tenter de gagner les élections. Le résultat a été que la gauche n'a jamais eu autant d'élus au Conseil de Paris et la droite si peu. Les électrices et les électeurs ont exprimé leur refus clair et net des tentatives de brouillage politique. Lorsqu'on a été un élu qui a voté dans le dernier mandat contre deux tiers de créations de logements sociaux – comme M. FORT l'a fait –, on réalise le pire score que la droite n'a jamais réalisé dans le 10^e arrondissement. Lorsqu'on soutient mordicus Rachida DATI et qu'on n'a pas un mot pour dénoncer le soutien tacite de Sarah KNAFO – comme Mme SERINO l'a fait –, on réalise le pire score que la droite n'a jamais réalisé dans le 10^e arrondissement.

Alors oui, depuis 1995, la majorité dans laquelle les élu.e.s communistes ont toujours été présent.e.s a considérablement transformé le 10^e arrondissement en le faisant passer de 4% à près de 20% de logements sociaux. Il faut aller plus loin, et l'intention est de créer 2 000 nouveaux logements publics. Le 10^e est devenu l'arrondissement qui, proportionnellement à sa population, a le plus de places d'hébergements d'urgence. Il faut aller plus loin et créer un centre d'hébergement au sein même de la mairie. Oui, la majorité de gauche a créé les premières pistes cyclables à Paris, réaménagé le quartier Saint-Lazare et créé le premier cœur piéton à Louis Blanc. Il faut aller plus loin avec la création de dix nouveaux cœurs piétons au cours du mandat. Oui, la majorité de gauche a revu la démocratie locale, créé le budget participatif et lancé les premières votations citoyennes. Il faut aller plus loin et donner enfin le droit de vote aux résident.e.s étranger.ère.s pour les consultations locales. Oui, la majorité de gauche a ouvert la première salle de consommation à moindre risque en France. Il faut aller plus loin et se mobiliser pour que la halte soins addictions reste ouverte. Oui, c'est dans le 10^e, sur le boulevard de Strasbourg, qu'Alexandra CORDEBARD et Rémi FÉRAUD ont fait reconnaître en 2014 la traite des êtres humains dans le monde du travail. Il faut aller plus loin et les grévistes du 65 boulevard de Strasbourg – qui sont dans cette salle et que M. JOUSSELLIN salue – peuvent compter sur le soutien plein et entier de la majorité de gauche.

Oui, il faut aller plus loin. C'est ce que chaque jour, tout au long du mandat qui s'ouvre, M. JOUSSELLIN portera avec Laurence PATRICE dans la suite des élu.e.s communistes qui se sont succédé.e.s autour de la table du Conseil d'arrondissement du 10^e depuis 1995 : Alain LHOSTIS, Didier LE RESTE, Jean-Pierre LEROUX, Marie-Thérèse EYCHART, Dante BASSINO, Dominique TOURTE, ainsi que Sylvie SCHERER et Philippe GUTTERMANN. Les élu.e.s communistes sauront regarder « dans le rétroviseur » pour faire avancer le 10^e vers plus de justice sociale et pour continuer à faire que le 10^e arrondissement soit un arrondissement d'accueil, où toutes celles et tous ceux qui décident d'y construire leur vie trouvent leur place. Les élu.e.s communistes ne veulent pas que le 10^e se transforme dans un ghetto, réservé à celles et ceux qui ont les moyens d'y vivre, mais qu'il soit un arrondissement pour toutes et tous. Ils restent mobilisés pour que les classes des écoles restent ouvertes contre la nouvelle saignée imposée par le Gouvernement. Membres à

part entière de la majorité municipale, ils seront des élu.e.s loyaux pour permettre à la gauche d'aller plus loin au service des habitant.e.s du 10^e. Mais ils seront également des élu.e.s exigeant.e.s pour que l'ensemble des promesses de campagne soient réalisées, de la création d'un nouveau centre de santé à la rénovation de la station de métro La Chapelle. Fier.ère.s du travail accompli depuis plus de trente ans dans les majorités conduites par Tony DREYFUS, Rémi FÉRAUD et Alexandra CORDEBARD, revendiquant que la gauche n'a jamais été aussi forte dans le 10^e arrondissement, convaincu.e.s du besoin de continuer à le transformer, confiant.e.s dans l'avenir, ils voteront sans hésiter en faveur de la candidature d'Alexandra CORDEBARD.

Madame la Maire a souvent employé cette belle formule, en présentant elle-même et les élu.e.s qui l'entourent comme des passeurs, en charge un temps avant de laisser leur place à d'autres. C'est aussi dans cet esprit que les élu.e.s communistes prennent leur place pour sept ans, afin d'écrire une nouvelle page de la gauche du 10^e, aussi belle et différente que les précédentes, et de préparer cette gauche à de nouvelles victoires. Cela ne se fera qu'en continuant à faire vivre davantage leurs valeurs de gauche et en refusant tout ce que peut les diviser, à commencer par les idées de haine et de rejet de l'autre. À cet égard, M. JOUSSELLIN tient à apporter le soutien du groupe communiste à Bally BAGAYOKO, le nouveau maire de Saint-Denis, qui est victime des attaques racistes les plus immondes. La majorité du 10^e est une majorité de gauche, fière, féministe, écologiste, solidaire, vivante et révolutionnaire, et c'est dans cet esprit que les élu.e.s communistes y prennent leur place dans ce nouveau mandat.

M. ALGRAIN remercie Élie JOUSSELLIN et laisse la parole à Enora BRETON.

Mme BRETON souhaite remercier les électeurs et électrices, les militant.e.s, les agent.e.s et les membres du cabinet ainsi qu'Alexandra CORDEBARD qui lui a permis d'être dans ce premier Conseil d'arrondissement et de pouvoir représenter le parti Place Publique. Dans cette nouvelle mandature, ce parti compte plusieurs nouveaux élu.e.s aussi bien à l'échelle parisienne qu'à celle des arrondissements. Ils ont à cœur d'œuvrer à la mise en place du programme qu'ils portent collectivement et pour lequel ils ont été élu.e.s. En réalité, les élu.e.s du 10^e ont été un peu précurseurs car cela fait deux ans qu'ils travaillent ensemble, bien plus longtemps qu'on milite avec l'ensemble des formations de gauche. Bien entendu, cela va continuer.

Avec cette élection, les Parisien.ne.s ont largement voulu que Paris et le 10^e restent à gauche. La majorité municipale continuera ainsi à mener et à renforcer des politiques qui protègent les habitant.e.s en adaptant la ville au changement climatique, en luttant contre les fermetures de classes et contre les logiques de marché qui, si on n'agit pas, chassent les plus précaires de la capitale. Ce vote rappelle aussi qu'à Paris nous faisons front contre l'extrême droite, comme l'ont fait les habitant.e.s du 10^e dès le premier tour et comme l'ont fait les Parisien.ne.s en rejetant massivement la candidature de Rachida DATI, qui a joué un jeu très ambigu tout au long de sa campagne et de son programme. Faire front à Paris, c'est politiquement important alors que, depuis plusieurs semaines, le maire LFI de Saint-Denis-Pierrefitte fait l'objet d'un

déferlement d'attaques racistes publiques, décomplexées et assez peu condamnées par les autorités compétentes. Comme l'ont fait des milliers de personnes samedi dernier, Mme BRETON pense qu'il est important de réaffirmer au sein du Conseil d'arrondissement du 10^e le soutien des élu.e.s à Bally BAGAYOKO et à toutes celles et ceux qui font l'objet de la haine raciste, y compris lorsque celle-ci est moins visible.

C'est pour cette raison que Mme BRETON souhaite terminer son intervention en disant qu'au-delà du symbole, Paris qui reste à gauche signifie très concrètement avoir une municipalité qui veillera à ce que, dans chacune de ses politiques publiques, soit combattue toute discrimination, que celle-ci soit fondée sur la couleur de peau, la religion, le handicap, la classe sociale ou le sexe. Mme BRETON sait que les différents partis de gauche qui siègent au Conseil d'arrondissement – aussi bien ceux qui ont porté la liste d'union que la gauche d'opposition – se retrouvent autour de cet objectif. Des débats sur les méthodes à employer auront sûrement lieu, mais le plus important sera leur responsabilité d'élue.e.s pour mettre en place des actions concrètes et radicales.

M. ALGRAIN remercie Enora BRETON. Il rappelle que trois candidatures ont été déposées pour devenir maire du 10^e arrondissement. Par ordre alphabétique : Marion BEAUVALET, Alexandra CORDEBARD et Bertil FORT. M. ALGRAIN invite Marion BEAUVALET et Enora BRETON à rejoindre la table du scrutin et déclare ouverte l'élection du ou de la maire du 10^e arrondissement. Il laisse la parole à la Directrice générale des services qui appellera nominativement, dans l'ordre alphabétique, les conseiller.ère.s à voter.

Les assesseures, Marion BEAUVALET et Enora BRETON, prennent place à la table du scrutin. Une agente de la mairie les remplacera temporairement lorsqu'elles seront appelées à voter.

La Directrice générale des services, Célia MELON, appelle nominativement, dans l'ordre alphabétique, les conseiller.ère.s à voter à bulletin secret puis à émarger. Valentine SERINO votera également pour Antoine JUMEL dont elle porte le pouvoir.

Mme MELON certifie que tous les élu.e.s ont voté.

M. ALGRAIN déclare le scrutin clos et propose une suspension de séance afin de procéder au dépouillement des votes, qui sera effectué par les deux assesseures et par deux agentes de la Mairie du 10^e.

La séance est suspendue de 12h01 à 12h09.

Les élu.e.s ayant regagné leurs places, **M. ALGRAIN** déclare réouverte la séance. Il demande le silence pour proclamer les résultats du vote.

Nombre d'émargements : 19.

Nombre d'enveloppes : 19.

Nombre de bulletins blancs : 2.

Nombre de bulletins nuls : 0.

Suffrages exprimés : 17.

La majorité absolue est à 9 voix.

Ont obtenu :

Marion BEAUVALET : 1 voix.

Alexandra CORDEBARD : 15 voix.

Bertil FORT : 1 voix.

M. ALGRAIN indique qu'en application des articles L2511-25, L2121-18, L2122-4 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales, il déclare Alexandra CORDEBARD Maire du 10^e arrondissement.

Éric ALGRAIN remet l'écharpe à gland doré à Alexandra CORDEBARD. La Maire élue prend la présidence de séance, en application de l'article L2121-14 du CGCT, et échange sa place avec le doyen.

Discours introductif de la Maire du 10^e arrondissement

Mme CORDEBARD souhaite remercier tous les présents : tant de visages connus et « un sacré chemin » parcouru ensemble avec un grand amour commun pour le 10^e arrondissement. Parmi eux, Éric ALGRAIN qu'elle remercie pour ses mots et pour avoir assuré la présidence de ce conseil exceptionnel. Elle tient à lui témoigner sa gratitude pour le chemin parcouru à ses côtés, pour son soutien constant, pour son amour profond du 10^e et pour tout ce qu'il a déjà donné à leur collectif. Cela force l'estime et la considération. Madame la Maire est consciente d'avoir de la chance qu'Éric ALGRAIN reste encore à ses côtés. Elle souhaite également remercier et féliciter pour leur élection les deux scrutatrices, benjamines du nouveau Conseil d'arrondissement du 10^e, Enora BRETON et Marion BEAUVALET, et prendre un temps pour saluer chaleureusement tou.te.s les élu.e.s des précédentes mandatures présent.e.s dans la salle : Hélène DUVERLY, Stéphane BRIBARD, Léa VASA, Ulf CLERWALL ainsi que Jean-Pierre LEROUX et Michel OTTAWAY. Sans oublier les élu.e.s sortant.s qui ne sont pas présent.s, Thomas WATANABÉ-VERMOREL, Sylvie SCHERER, Philippe GUTTERMANN et Isabelle DUMOULIN, qu'elle remercie pour leur engagement. Enfin, Madame la Maire souhaite adresser un salut particulier à Rémi FÉRAUD, son prédécesseur, qui est assis parmi le public et avec lequel elle a vécu tant de moments dans la salle des Fêtes et dans d'autres salles de la mairie. Elle tient à lui exprimer toute sa reconnaissance pour son souci de la transmission, pour son soutien et pour son amitié toujours renouvelée. Elle souhaite également saluer le député du 10^e arrondissement, Pouria AMIRSHAHI, et le remercier d'être à ses côtés aujourd'hui.

Madame la Maire s'adresse ensuite à ses collègues pour leur faire part de son bonheur de se trouver parmi elleux, et pour les remercier de la confiance qui lui est accordée. Aux élu.e.s de la précédente mandature, elle souhaite exprimer sa reconnaissance pour tous les moments rudes et les moments joyeux partagés ainsi que pour toutes les réussites mises en œuvre. Au fil des années, ils ont vécu la crise sanitaire et ses prolongements, les secousses provoquées par les guerres, et notamment la guerre en Ukraine, le choc de la fusillade raciste de la rue d'Enghien, le bouleversement du 7 octobre et ce qu'il s'en est suivi. Elle les invite à se rappeler également des motifs de fierté, des réalisations concrètes, des transformations heureuses du 10^e incarnées par les baignades du canal Saint-Martin, par la forêt urbaine de la place du Colonel-Fabien – place qui montre toute sa beauté au printemps – et par la piétonnisation des abords de la place Jan Karski. Tout cela demeurera, tout ce travail de plusieurs années continuera à lier les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Aujourd'hui, une nouvelle mandature est en train de s'ouvrir. Madame la Maire tient à remercier les presque 38 000 électrices et électeurs du 10^e qui, par leur participation et leur mobilisation, ont une fois de plus montré la vitalité démocratique de l'arrondissement, ainsi que les 18 000 d'entre eux qui ont accordé leurs suffrages à la liste qu'elle a eu l'honneur de conduire. Mme CORDEBARD s'adresse à ses collègues, qui représentent les habitant.e.s, pour les remercier encore de l'avoir reconduite comme Maire du 10^e. Elle accueille cette confiance renouvelée avec gravité autant qu'avec bonheur. Avec bonheur pour l'habitante du 10^e qu'elle est depuis plus de vingt-cinq ans, pour la Parisienne que cet arrondissement a façonnée, pour la femme de gauche, pour la militante qu'elle a toujours été. Il existe des liens de fidélité qui, à force de durer, relèvent de l'indispensable et de l'impensable, et deviennent très forts. Son attachement au 10^e est de cet ordre. Avec gravité aussi, parce que le temps n'est ni à l'insouciance ni aux facilités. Madame la Maire pense à l'usure de la confiance et à la fatigue civique qui gagnent un trop grand nombre de citoyen.ne.s, au discrédit qui frappe de plus en plus la parole publique, à l'abaissement du débat dans l'invective – ce qu'ils ont, par ailleurs, vécu au cours de la campagne électorale. Et bien évidemment, elle pense à la menace des extrêmes à travers le pays, menace que personne ne peut feindre d'ignorer. Dans un tel moment, un vote ne dispense de rien, mais oblige chacun.e davantage.

Madame la Maire rappelle aux élu.e.s, aux habitant.e.s et aux ami.e.s que le dimanche 22 mars les Parisien.ne.s ont parlé. Leur message a été sans équivoque et sans ambiguïté : ils ont choisi un cap ; un cap de justice, d'écologie, de proximité, un cap de gauche, assumé, concret, fidèle à ce que Paris est et à ce que le 10^e attend de ses élu.e.s. C'est dans le projet d'Emmanuel GRÉGOIRE, c'est dans l'orientation que la majorité de gauche porte pour le 10^e arrondissement que les habitant.e.s ont choisi de placer leurs espérances. Madame la Maire souhaite leur assurer, au nom des collègues de la majorité, qu'elle se battra chaque jour pour être digne de leur confiance. Elle et ses collègues considèrent le vote des habitant.e.s moins comme une consécration qu'une responsabilité. Recevoir le mandat, ce n'est pas un acquis. C'est être requis par les citoyen.ne.s, requis par un territoire, requis par ce que la période attend d'elleux. Le mandat qui s'ouvre aujourd'hui ne saurait donc rimer ni avec inertie ni avec tiédeur, mais il exige de la

tenue, de l'engagement et une conscience vive de ce que ses représentant.e.s doivent au 10^e et à celles et ceux qui y vivent.

Telle est, aux yeux de Madame la Maire, la responsabilité commune de la majorité comme de l'opposition : que les élu.es sachent débattre sans se déchirer, décider sans s'éloigner, agir sans se départir de ce que la fonction exige de sérieux, de respect, de probité et de respect de la vérité pour être à la hauteur du mandat reçu. Cela signifie être sur le terrain, à l'écoute, disponibles, attentifs à la vie comme elle se vit rue après rue, quartier après quartier ; cela signifie voir, entendre, dialoguer, répondre, refuser le surplomb et préférer la présence. Cela signifie faire de l'hyperproximité non pas un mot commode, mais une méthode. Cette méthode d'action est bien connue dans le 10^e et se mesure, très concrètement, à ce qu'elle change au quotidien dans la vie des gens : lorsqu'une mère seule avec ses enfants obtient enfin une solution de logement, lorsqu'un libraire dont l'activité vacille trouve de l'aide et un appui, lorsqu'on rétablit l'accès aux soins par la préservation des centres de santé, lorsqu'un sans-abri trouve un hébergement durable, lorsqu'une femme victime de violence trouve de la protection, lorsqu'on réaménage les quartiers et les quartiers populaires et qu'on rénove les logements sociaux, lorsqu'un jardin est entretenu, une rue végétalisée, une piscine rénovée, une piste cyclable sécurisée, lorsqu'un.e habitant.e sait qu'en venant, dans sa mairie, il sera non seulement entendu, mais écouté.

Cette proximité se juge aussi à la façon où la majorité municipale fait face à ce qui l'atteint le plus profondément. Madame la Maire pense au fait d'une gravité sans précédent, mis au jour au cours des derniers mois dans le périscolaire parisien. Sur de tels sujets, l'exigence doit être absolue. Écouter, protéger, corriger, prendre sans faiblesse toutes les décisions qui s'imposent et toutes les décisions qu'impose la sécurité des enfants. Le Maire de Paris s'est déjà engagé à continuer à faire la lumière sur ces drames, à répondre aux inquiétudes légitimes des parents et à restaurer la confiance à travers une véritable refondation du service public municipal. Évidemment, les élu.e.s du 10^e y concourront. Cette méthode de proximité que certain.e.s voudraient amoindrir par la personnalisation du scrutin municipal et l'affaiblissement des arrondissements, cette méthode n'aurait pas de sens sans un cap clairement défini. Celui d'une transformation du 10^e, une transformation qui ne nie pas l'identité de l'arrondissement et qui soit guidée par trois exigences structurant l'engagement de Madame la Maire : l'écologie, aux côtés des élu.e.s de gauche et des écologistes – qu'elle remercie de s'être unis, dès le premier tour des élections, à la liste de Mme CORDEBARD –, la solidarité et l'égalité avec, en son cœur, le combat féministe.

Ces valeurs cardinales, qui ont guidé l'action de Madame la Maire tout au long du mandat précédent et bien au-delà, depuis l'impulsion donnée par Bertrand DELANOË et Anne HIDALGO, ce sont les mêmes principes qui continueront à aiguiller la majorité municipale, avec Emmanuel GRÉGOIRE et les habitant.e.s du 10^e, dans les prochaines années. L'écologie, parce que le 10^e doit continuer à se transformer pour répondre à l'urgence climatique, pour mieux résister aux épisodes de chaleur, pour rendre sa place au végétal, pour mieux partager l'espace public et pour faire en sorte que la qualité de vie dans l'arrondissement ne soit pas le privilège de quelques-uns, mais un bien commun. Davantage d'arbres,

d'avantage d'ombre et de fraîcheur, des rues moins minérales, un espace public mieux partagé, des mobilités sans cesse réinventées, un air plus respirable, voilà les objectifs de la majorité. La solidarité, parce qu'un arrondissement se juge d'abord par la place qu'il fait aux plus fragiles, à l'attention qu'il porte à celles et ceux que la vie éprouve davantage, à sa capacité à garantir à chacun.e l'essentiel, le logement, l'accès aux soins, la possibilité de vivre dans le 10^e dignement sans être rejeté hors de la ville. Madame la Maire y inclut le lien intergénérationnel, le lien social, le regard, la main tendue accordée à l'autre. Enfin, l'inclusion et le féminisme, parce c'est ce qui touche au cœur même de l'engagement de gauche : faire vivre l'égalité entre les femmes et les hommes, garantir à chacun.e sa pleine place dans la ville.

Mme la Maire souhaite rejeter avec la même force toutes les discriminations et le racisme. Plusieurs élu.es ont évoqué le racisme décomplexé qui, dernièrement, a explosé sur les écrans et les réseaux sociaux en s'en prenant au maire de Saint-Denis, mais aussi à d'autres élu.es noir.e.s, comme si le pays était devenu fou. Il faut résister à cette dérive. Le 10^e incarne la résistance à ce racisme et doit continuer à l'incarner, comme il incarne la résistance à l'antisémitisme qui renaît et empoisonne la société en rendant le quotidien très lourd. Il faut refuser toutes les violences faites aux femmes, le masculinisme, la haine visant les personnes LGBT+, l'exclusion et les assignations.

Voilà le cap. Il est clair, il est exigeant et il ne se tiendra pas depuis seulement le siège du Conseil d'arrondissement, mais il demandera l'engagement de toutes celles et ceux qui, chaque jour, font vivre le 10^e. Madame la Maire pense aux agent.es, à toutes les personnes qui permettent au conseil d'avoir lieu et aux élections de se tenir, et qui permettent aussi de mettre en œuvre les politiques municipales au quotidien. Elle pense également aux associations, dont les représentant.es sont nombreux.ses dans la salle, celles qui soutiennent, qui proposent, qui progressent et qui font avancer le 10^e. Leur concours est essentiel et leur place est déterminante, y compris dans la mise en œuvre des politiques publiques. Sans oublier les enseignants, les animateurs, les soignants, les travailleurs sociaux, tous les commerçants et artisans qui donnent aux rues de l'arrondissement leur vitalité ainsi que les habitant.e.s qui s'engagent dans les conseils de quartier. Leur vigilance, leur attachement au 10^e, leur envie de « s'en mêler » au quotidien et, parfois, leur envie « d'engueuler » les élu.e.s quand ils l'estiment nécessaire ainsi que leur envie d'être pris en compte par les pouvoirs publics.

Un arrondissement ne se transforme ni par décret, ni en un jour, mais il évolue sur le temps long, grâce à une volonté partagée, à une exigence commune et à un patient travail collectif qui fait qu'une ville demeure vivante, juste et habitable. C'est un travail que la majorité de gauche a déjà entamé, c'est un mouvement que Madame la Maire souhaite poursuivre et amplifier dans les années à venir pour un 10^e plus respirable, plus agréable au quotidien, plus fidèle aux besoins de celles et ceux qui y vivent. Pour un 10^e qui protège davantage les habitant.e.s face à la spéculation immobilière, où l'on veille à la qualité et à la propreté ainsi qu'à la tranquillité de l'espace public. Le 10^e est un arrondissement très vivant, fréquenté par énormément de gens chaque jour. Cela nécessite un travail éreintant et très difficile pour les services de la mairie, mais cet effort doit continuer. Le 10^e est un arrondissement qui ne se renie pas, qui ne renie pas ce qu'il est : un

arrondissement populaire, jeune, festif, intense, vivant, bruyant parfois, un arrondissement où plus de 70 nationalités coexistent, se croisent, se parlent, composent chaque jour une part précieuse de l'âme de Paris.

Madame la Maire est convaincue que le 10^e n'est pas un arrondissement comme les autres. C'est un lieu où l'on vit, où l'on travaille, où l'on vient retrouver des amis, où l'on se soigne, où l'on manifeste et où l'on doit se souvenir. Entre les portes Saint-Martin et Saint-Denis, entre les gares du Nord et de l'Est, au fil des écluses du canal, le 10^e est depuis toujours un arrondissement de franchissement et de brassage. Avec Saint-Louis, Fernand-Vidal, Lariboisière, c'est aussi un arrondissement de soins, de protection, d'attention portée aux plus fragiles. De la place de la République à la Bourse du Travail, en passant par les quais de Valmy et de Jemmapes, c'est un arrondissement d'engagement, de mobilisation, de conquête sociale, d'élans démocratiques et d'instantanés révolutionnaires. Sur la place Dulcie-September, du côté de la promenade Cleews-Vellay, du jardin Marielle-Franco au jardin Villemin-Mahsa Jîna Amini, c'est un arrondissement qui n'oublie pas celles et ceux qui ont lutté, qui ont résisté et qui ont ouvert des chemins sans s'épargner. A l'angle des rues Bichat et Alibert, c'est aussi un arrondissement fidèle à la mémoire des victimes du 13 novembre, plus résolu encore à défendre ce qui fait le prix de la vie. C'est ce 10^e que la majorité de gauche doit servir pour les sept années à venir. Un 10^e fraternel, ardent, vivant, accueillant, renouvelé, innovant. Un 10^e fidèle à lui-même et résolument tourné vers l'avenir. Madame la Maire est persuadée que l'équipe municipale – les forces de gauches unies dans leur pluralité avec la diversité de leurs parcours, de leurs sensibilités, de leurs idées et de leurs énergies – saura poursuivre le bel engagement pris ensemble. Pour inaugurer la nouvelle mandature, elle souhaite emprunter à Paul Éluard des mots qui rappellent que, même au cœur de la nuit, « il y a toujours un rêve qui veille ». Ce rêve ne vaut que s'il devient action, une force pour protéger, pour transformer, pour réparer, pour faire vivre plus intensément encore un 10^e populaire, solidaire et engagé que les élu.es ont la responsabilité de servir. Il est nécessaire qu'ils avancent ensemble avec détermination, avec courage, avec fidélité à leurs valeurs, afin que cet espoir commun trouve sa traduction la plus concrète dans la vie des habitant.e.s du 10^e.

Mme la Maire annonce que le déroulement du reste de la séance prévoit, en premier lieu, de déterminer le nombre d'adjoint.e.s à la Maire.

10-2026-06 – Détermination du nombre d'adjoint.es à la Maire d'arrondissement

Mme la Maire fait savoir que, pour le 10^e, le nombre d'adjoint.e.s peut être fixé à partir de la répartition suivante : 5 adjoint.e.s au titre de l'article L2511-25 du CGCT, 1 adjoint.e au titre de l'article L2511-25 1 du CGCT. Ce dernier adjoint.e sera le représentant des quartiers. Elle propose ainsi la création de 6 postes d'adjoint.es et la met au vote.

Mme la Maire déclare qu'il y aura donc six adjoint.e.s à la Maire du 10^e et laisse la parole à Bertil FORT pour une explication de vote.

M. FORT explique qu'il a voté en faveur du nombre d'adjoint.e.s proposé, mais – puisque des débats publics ont eu lieu récemment sur le fait qu'il y a trop d'adjoint.es à la Ville de Paris – il tient à préciser sa position. Personnellement, il considère qu'il n'y a pas suffisamment d'adjoint.e.s au sein de la Mairie du 10^e, un arrondissement qui compte près de 80 000 habitant.e.s représenté.e.s par seulement 19 élu.e.s dont six adjoint.e.s. C'est trop peu et il faut le mettre en correspondance avec la réforme de la loi PLM. La réforme a été faite uniquement sur le mode de scrutin, sans changements sur la répartition des compétences. M. FORT estime qu'il aurait fallu aller plus loin et espère que plusieurs élu.e.s dans le 10^e et dans les autres arrondissements parisiens ainsi qu'à Lyon et à Marseille soutiendront une prolongation de la réforme pour faire, par commencer, davantage de pédagogie car, au moment des élections, plusieurs personnes ne savaient pas faire la distinction entre les deux votes...

Mme CORDEBARD l'interrompt pour rappeler que le temps à disposition pour une explication de vote est une minute.

M. FORT termine en disant qu'il faudrait également aller plus loin dans la répartition des compétences car, à son sens, les arrondissements devraient gérer toutes les compétences de proximité. Et pour pouvoir les gérer, il faudrait davantage de budget, davantage d'élu.e.s et davantage d'adjoint.e.s. Il serait aussi utile de réfléchir à la composition du Conseil de Paris, qui semble davantage déconnecté qu'il ne l'était sous la précédente mandature. Il faudrait obliger tous les conseiller.ère.s de Paris à être attaché.e.s à un arrondissement. C'est dommage que certain.e.s n'aient pas été obligé.e.s à se présenter également au sein d'un Conseil d'arrondissement.

Mme CORDEBARD précise qu'elle n'a pas du tout envie d'avoir à le rappeler en ce moment, mais les choses doivent être dites dans leur vérité. La réforme de la loi PLM avait pour objectif de déconnecter les arrondissements, ce que, d'ailleurs, elle a relativement réussi à faire car il sera nécessaire de reconstruire une gouvernance collective entre les arrondissements. Par définition, elle se proposait de déconnecter le fait d'être candidat.e à une mairie d'arrondissement et d'être candidat.e au Conseil de Paris. C'est la raison principale pour laquelle la majorité du 10^e y était opposée. Comme sur un grand nombre de sujets, il n'est pas possible d'être d'un côté et de l'autre, mais il faut choisir son camp. Toutefois, Madame la Maire partage au moins une des remarques de Bertil FORT, car elle aussi estime qu'il est difficile d'organiser une gouvernance avec si peu d'élu.e.s et si peu d'adjoint.e.s. C'est dire que, de temps en temps, elle et M. FORT peuvent se trouver d'accord sur un sujet.

En l'absence d'autres demandes d'explication de vote, Mme CORDEBARD déclare que la délibération 10-2026-06 a été adoptée et propose de procéder à l'élection des adjoint.e.s.

Résultat du vote :

Nombre de conseillers présents		18	
Nombre de voix exprimées		19	
POUR	16	CONTRE	
Abstentions	3 (M. BEAUVALET, V. SERINO et A. JUMEL)	NPPV	
Le Conseil d'arrondissement émet un avis favorable			

10-2026-07 – Élection des adjoint.e.s à la Maire d'arrondissement

Mme CORDEBARD demande aux élu.e.s de bien vouloir voter pour la liste qu'elle va leur proposer. Comme il s'agit d'un vote à bulletin secret, il sera créé un bureau d'âge composé à nouveau de Marion BEAUVALET et d'Enora BRETON. Madame la Maire propose de voter pour Pauline JOUBERT comme première adjointe et pour Élie JOUSSELLIN, Charlotte NENNER, Raphaël BONNIER, Awa DIABY et Éric ALGRAIN. L'ordre de la liste détermine le rang des adjoint.e.s, ce qui n'a pas beaucoup d'importance pour l'arrondissement sauf pour la première adjointe. Madame la Maire demande s'il y a, éventuellement, une autre liste qui est proposée au vote. En son absence, elle propose de faire une courte suspension de séance pour imprimer la liste des candidat.e.s et préparer le scrutin.

La séance est suspendue de 12h40 à 12h41.

Les assesseures, Marion BEAUVALET et Enora BRETON, prennent place à la table du scrutin. Une agente de la mairie les remplacera temporairement lorsqu'elles seront appelées à voter.

Mme CORDEBARD reprend la séance et ouvre le scrutin.

Madame la Maire appelle nominativement, dans l'ordre alphabétique, les conseiller.ère.s à voter à bulletin secret. Paul SIMONDON la remplace à la présidence de séance lorsqu'elle va voter. Valentine SERINO vote également pour Antoine JUMEL, dont elle porte le pouvoir.

Tous les élu.es ayant voté, **Mme CORDEBARD** clôt le scrutin et propose une courte suspension de séance pour procéder au dépouillement.

La séance est suspendue de 12h48 à 12h54.

Mme CORDEBARD reprend la séance et proclame les résultats du scrutin.

Nombre d'émargements : 19.

Nombre d'enveloppes : 19.

Nombre de bulletins blancs : 4.

Nombre de bulletins nuls : 0.

Suffrages exprimés : 15.

La majorité absolue est à 8 voix.

Madame la Maire annonce que la liste conduite par Pauline JOUBERT a obtenu 15 voix et félicite les nouveaux adjoint.e.s.

Mme CORDEBARD invite les nouveaux adjoint.es à la rejoindre. Elle les appelle l'un après l'autre, en mentionnant les fonctions de chacun.e. Dans l'ordre :

Pauline JOUBERT, Première adjointe, déléguée au Budget, à l'Urbanisme, aux Grands Projets et à l'Aménagement de l'espace public ;

Élie JOUSSELLIN, adjoint au Logement, à la Lutte contre les expulsions locatives, à la Lutte contre les meublés touristiques et les logements vacants, à l'Hébergement d'urgence et à la Protection des réfugiés ;

Charlotte NENNER, adjointe à l'Énergie, au Plan Climat, à la Rénovation thermique des bâtiments, aux Espaces verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité, à l'Alimentation durable et à la Condition animale ;

Raphaël BONNIER, adjoint à la Prévention, à la Sécurité, à la Nuit et à la Propreté ;

Awa DIABY, adjointe au Sport, à la Jeunesse et à la Vie associative ;

Éric ALGRAIN, adjoint au Suivi des conseils de quartier, à la Politique de la Ville, à la Participation citoyenne, au Budget participatif, aux Votations citoyennes, aux Comptes rendus de mandat et aux Centres Paris Anim'.

Chaque nomination est suivie par la remise de l'écharpe à gland argenté de la part de Madame la Maire.

Mme CORDEBARD donne lecture des conseiller.ère.s déléguée.s. Dans l'ordre :

Enora BRETON, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique, à l'Innovation et au Tourisme ;

Louis CANTUEL, délégué aux Séniors, à la lutte contre l'isolement, aux Affaires sociales et à l'Accès aux droits ;

Maxime CROSNIER, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, à la Lutte contre les discriminations, à la Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBTQIA+ phobies.

Pauline FERARY-BERTHELOT, déléguée à l'Emploi, à l'Insertion, à l'Économie sociale et solidaire et aux Quartiers populaires ;

Philomène JUILLET, déléguée à la Santé, à la Réduction des risques, à la Halte Soins Addictions et à la Mémoire ;

Laurence PATRICE, déléguée à la Culture, au Patrimoine, à l'Égalité femmes/hommes et aux Relations avec les cultes ;

Paul SIMONDON, délégué aux Familles, aux Affaires scolaires, à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles monoparentales ;

En présentant les membres de l'équipe qui l'accompagne, **Mme CORDEBARD** souligne le fait que chacun.e d'entre eux sera précieux pour affronter ensemble la période qui s'annonce. Pour ce qui est de Sylvain RAIFAUD, les difficultés personnelles qu'il rencontre actuellement l'empêchent de porter, pour le moment, une délégation, même s'il reste au sein du Conseil d'arrondissement. Madame la Maire demande d'applaudir très fort sa merveilleuse équipe.

Avant de donner lecture de la Charte de l'élue local.e qui est une obligation, **Mme CORDEBARD** laisse la parole à Marion BEAUVALET et à Bertil FORT qui souhaitent s'exprimer.

Mme BEAUVALET souhaite poser une question qui lui est venue à l'esprit en écoutant le discours de Madame la Maire, qui a parlé au pluriel des « populismes » et des « extrêmes ». Elle voudrait savoir si la France Insoumise et l'opposition de gauche en font partie. Elle voudrait également féliciter très sincèrement les nouveaux adjoint.e.s, en particulier les communistes et les écologistes, qui rejoignent aujourd'hui un exécutif conduit par le Parti Socialiste. Elle leur souhaite bon courage car l'équilibre qui les attend est un exercice quelque peu acrobatique à son sens. Gouverner à Paris et dans le 10^e arrondissement, avec un budget d'austérité, qui impose notamment 2 milliards d'euros d'économies aux collectivités, n'est pas une mince affaire d'autant plus quand il s'agit d'un budget qui, très logiquement, les formations politiques communiste et écologiste, comme les Insoumis, ont choisi de censurer à l'Assemblée nationale. Un budget qui n'a pas été censuré par le Parti Socialiste qui dirige aujourd'hui l'exécutif. Autrement dit, les communistes et les écologistes vont devoir appliquer localement ce qu'ils ont refusé nationalement.

Il s'agit d'une situation paradoxale, politiquement exigeante, puisqu'ils gouvernent avec des personnes qui votent des budgets qui ferment des classes dans la capitale pour demander ensuite, lors des manifestations, que ces mêmes classes ne ferment pas. Elle leur souhaite bon courage, et leur assure qu'ils trouveront toujours les Insoumis à leurs côtés pour faire avancer les thématiques qui vont dans le bon sens, lorsqu'il s'agit de préserver l'intérêt des classes populaires et laborieuses. Ils trouveront toujours les Insoumis en soutien pour défendre la HSA, qui est une des fiertés de l'arrondissement, contre l'attitude obscurantiste et antiscience de la droite qui s'y est opposée pendant la campagne électorale. Mme BEAUVALET n'a pas de doute qu'il y a des sujets sur lequel ils se retrouveront. D'ici là, elle leur souhaite bon courage car leur situation lui semble « un sacré exercice ».

Mme CORDEBARD espère qu'elle pourra trouver Marion BEAUVALET à ses côtés pour mener les politiques de gauche. Ce sera intéressant de le voir. Elle donne ensuite la parole à Bertil FORT.

M. FORT rappelle qu'au sein de la campagne municipale qui est désormais terminée, il conduisait une liste locale, indépendante et citoyenne avec, certes, un positionnement plutôt centriste, mais qui rassemblait de personnes de sensibilité différente représentant véritablement la diversité du 10^e arrondissement. Au nom de cette liste, Tous InDIXpensables, il souhaite adresser ses sincères félicitations républicaines à tous les élu.e.s ainsi qu'aux différents adjoint.e.s. À ce propos, il souhaite également expliquer pourquoi il a donné un vote blanc pour la nomination des adjoint.e.s. La raison principale est qu'il n'a pas voulu donner à la majorité un blanc-seing car les électeur.ice.s ne l'ont pas fait. M. FORT a écouté attentivement les différentes interventions, mais la réalité est que les électeurs et électrices du 10^e arrondissement n'ont pas donné à la majorité un blanc-seing. Par rapport à 2020, celle-ci a quand même fait 15 points de moins, avec la même configuration, à la fois au premier et au second tour. Il est également intéressant de noter que, aux élections municipales 2026, elle a fait près de 10 points de moins au premier tour et près de 15 points de moins au second tour par rapport au candidat parisien auquel elle se rattache. M. FORT invite la majorité à tenir compte de ces résultats dans le mandat qui s'ouvre.

En tant que représentant de la liste Tous InDIXpensables, M. FORT assure la majorité qu'elle pourra compter sur une opposition constructive, qui ne sera pas dans la caricature, mais qui sera exigeante et rigoureuse sur les dix priorités suivantes :

- le périscolaire, un sujet essentiel qui ne mérite pas de prises de position caricaturales, mais plutôt une mobilisation transpartisane pour la sécurité et le bien des enfants ;
- les familles, pour réfléchir ensemble à comment maintenir les familles dans le 10^e arrondissement à long terme, sans se contenter de regretter les fermetures de classes quand elles arrivent ;
- le logement, et notamment la lutte contre les logements insalubres ;
- la lutte contre l'exploitation humaine, en particulier contre la prostitution et l'exploitation sociale faite par certains patrons sur leurs employé.e.s ;
- les sujets du quotidien, comme la propreté et les nuisances sonores ;
- les mobilités ;
- l'accompagnement des personnes en grande précarité – environ 320 personnes dorment chaque nuit à la rue dans le 10^e arrondissement –, et notamment les toxicomanes ;
- le vivre-ensemble ;
- la végétalisation et la création d'espaces de respiration nécessaires et indispensables ;
- un service public de proximité de qualité, avec une mairie qui répond quand on la consulte et une équipe respectueuse des élu.e.s d'opposition et qui ne diffuse pas de fausses informations, comme cela a été fait à son égard et à l'égard de sa liste pendant la campagne électorale.

M. FORT assure la majorité qu'elle pourra compter sur une opposition parfaitement constructive sur ces dix priorités. Toutes les délibérations qui iront dans leur sens seront votées avec exigence et rigueur.

Mme CORDEBARD remercie Marion BEAUVALET et Bertil FORT pour leurs interventions et, après s'être enquis d'autres éventuelles demandes de parole, procède à la lecture de la Charte de l'élue local.e.

Lecture de la Charte de l'élue local.e

Mme CORDEBARD donne lecture du document.

« Dans l'exercice de son mandat, l'élue local.e s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

L'élue local.e exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élue local.e veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause, dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élue local.e s'engage à les faire connaître avant le débat et avant le vote.

L'élue local.e s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élue local.e s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

L'élue local.e participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné. Issu du suffrage universel, l'élue local.e est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyen.ne.s de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions prises dans le cadre de ses fonctions.

L'élue local.e déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros et dont il a bénéficié en raison de son mandat. Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

Les élu.e.s locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

Les élu.e.s locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies par l'article L. 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le CGCT. Les élu.e.s locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code.

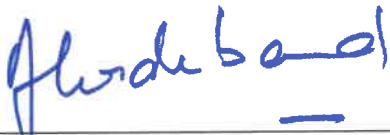
Le droit à la formation est reconnu aux élu.es locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code. Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de

garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

Tout élu.e local.e peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés ci-dessus. »

Mme CORDEBARD précise qu'elle proposera à l'ensemble des élu.e.s – opposition et majorité – une formation spécifique dédiée aux questions de déontologie. C'est toujours utile et cela permet d'éviter d'éventuelles erreurs. C'est tout pour la présente séance. Madame la Maire remercie le public, si nombreux, qui est venu y assister en encourageant ainsi les élu.e.s et en leur donnant de la force pour la suite. Elle remercie l'ensemble des ancien.ne.s élu.e.s qui sont venu.e.s soutenir la nouvelle équipe, et félicite toutes les personnes assises autour de la table du Conseil d'arrondissement. Elle a confiance dans leur capacité collective, opposition comme majorité, à conduire le mandat qui vient de s'ouvrir dans les conditions décrites à la fois dans le code de déontologie et dictées par leurs valeurs. Madame la Maire invite les élu.e.s à se retrouver sur les marches de l'escalier de la mairie pour la traditionnelle photo de groupe, et clôt la séance.

La séance est levée à 13h13.

Signature 	Signature 
Mme Alexandra CORDEBARD Maire du 10 ^e arrondissement	Mme Enora BRETON, conseillère du 10 ^e arrondissement Secrétaire de séance